

Compte rendu du Comité de Pilotage Natura 2000

Le 5 Février 2024 – Maison du parc (Milly-la-Forêt) et visioconférence

Présents : M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, (Président du COPIL et Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais français), M. João DUARTE DA SILVA (DDT de l'Essonne), Mme Hélène LOISEAU (Conseil Régional d'Ile de France), M. Denis MAZODIER (Essonne Nature Environnement), Mme Pauline GRULOIS (Conseil départemental de l'Essonne), Mme Marine LAUER (CNPFF Île-de-France et Centre-Val de Loire), Mme Anaïs QUILGHINI (SIARCE), M. Romain GUILLET-CHALEUX (Natur'Essonne), Mme Jessica STONINA (DDT77), M. Claude ROSE (Fédération de Canoë Kayak et Sports de Pagaie), M. R BERTRAND, M. Olivier DELZONS (Représentant du Conseil Scientifique régional du patrimoine naturel d'Ile-de-France), M. Xavier JENNER (CRPF d'Ile de France), Mme Emmanuelle GUILMAULT (Parc Naturel Régional du Gâtinais français), M. Alexandre EMERIT (PNR du Gâtinais français), Mme Audrey BULTÉ (PNR du Gâtinais français).

Excusés :

M. PAGES (Maire de Prunay-sur-Essonne), M. COUDORO (Maire de Buno-Bonnevaux), M. CHAMOREAU (Maire de Buthiers), M. MAUXION (Maire de Nanteau-sur-Essonne), Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, M. Le Préfet de l'Essonne ; Mme Valérie PECRESSE (Conseil Régional d'Ile-de-France), M. BERROD (Conseil Départemental de Seine et Marne), M. LUCET (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France), M. EPICOCO (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France), Mme COLVEZ (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France), M. DAUBIGNARD (DDT de l'Essonne), M. QUAGNEAUX (Chambre interdépartementale d'agriculture), M. LARREGLE (Association des Naturalistes de la Vallée du Loing), Mme BERGER (UNICEM), M. TREMBLEAU (CNPFF), Mme WEISS (Agence des Espaces Verts), M. MAILLARD (Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile-de-France), Fédération Départementale des Chasseurs de l'Essonne, Mme VERIN (Fédération Départementale des chasseurs de Seine-et-Marne), Fédération de pêche de Seine et Marne, Fédération de l'Essonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération française de la Randonnée Pédestre (Seine et Marne), Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne, M. GADOUM (C.S.R.P.N), Seine-et-Marne Environnement, M. WEGNEZ (Conservatoire Botanique National), M. FOUCHER (Fransylva), M. LALOI (UPMC), Office français de la Biodiversité 77, Office français de la Biodiversité 91, M. PARISOT (Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France).

1. Bilan de l'animation 2021 – 2023

1.1. Les visites conseils

En 2021, 7 Visites – conseils ont pu être réalisées. Pour la période 2022 – 2023, aucune visite conseil n'a été réalisée. Les contacts ont été pour la plupart téléphoniques.

Tableau 1 : Bilan des visites-conseil réalisées en 2021

Interlocuteur	Commune du site	Sujet(s) abordé(s)
Particulier	Buno-Bonnevaux	Repérage sur le terrain pour proposition d'un contrat Natura 2000 de restauration d'une zone de landes sèches européennes (abattage)
Particulier	Nanteau-sur-Essonne	Conseils pour intégrer la biodiversité dans la gestion forestière compte tenu du zonage Natura 2000 et identification de sites potentiels pour une réunion de sensibilisation
Particulier	Buthiers	Repérage sur le terrain pour conseils de gestion d'un marais converti en peupleraie
Communes	Buno-Bonnevaux, Nanteau-sur-Essonne	Repérage sur le terrain en présence des 2 Communes et des propriétaires pour proposition de contrats Natura 2000 visant à limiter la fréquentation de motos-quads sur des zones de pelouses calcaires
Commune	Buthiers	Présentation du site Natura 2000 au nouveau Conseil Municipal et proposition d'adhésion à la Charte Natura 2000
Commune + Particulier	Nanteau-sur-Essonne	Identification d'arbres dangereux en bordure de parcelles boisées près de l'Essonne, conseils de gestion

1.2. Bilan des Chartes Natura 2000

40% du site est couvert par des chartes Natura 2000. 2 chartes sont en cours de renouvellement à la région.

Tableau 2 : Etat des chartes Natura 2000 effectives au 1^{er} janvier 2024

Type de propriétaire	Communes concernées	Surface Totale (ha)
Privé	Buno-Bonnevaux	85,7
Privé	Buno-Bonnevaux, Boigneville	22,56
Privé	Buno-Bonnevaux	136,7
Privé	Buno-Bonnevaux	50,94
Privé	Buthiers	2
Privé	Buthiers	6,88
Privé	Buthiers	8,58
Commune	Prunay-sur-Essonne	3,85
Privé	Buno-Bonnevaux, Boigneville	4,75
SMEAG de l'île de Loisirs de Buthiers	Buthiers	52,24
CD 91	Prunay-sur-Essonne	14,2
TOTAL	/	388,40

1.3. Réunion de sensibilisation

- **Samedi 22 mai 2021** à Nanteau-sur-Essonne (77): Co-animation avec le CRPF d'une **journée de formation (FOGEFOR)** pour les propriétaires forestiers : « Essences forestières et Natura 2000 » : 40 participants.
- **1^{er} juin 2021 à Boigneville** : Journée sur les **Vertigos** valorisant le suivi et la brochure co-organisée avec la DRIEAT ; Matinée sur le terrain puis après-midi en salle (détermination des espèces) : 10 participants.
- **Samedi 26 mai 2023** à Nanteau-sur-Essonne (77): Journée de sensibilisation **Papillons** (initiation à la reconnaissance, favorisation de l'accueil sur le site) : 14 participants.

1.4. Evaluations des incidences

Une manifestation Velostar « La Jacques Gouin » s'est tenu le 7 mars 2021 avec avis du service instructeur « favorable sous réserves », une manifestation de cyclotourisme « La Ballainvilloise » s'est tenue le 27 Mai 2023 avec l'avis « favorable sous réserves ». 2 manifestations sont prévues à proximité du site pour 2024.

Une question est posée sur la fréquence de la consultation des structures animatrices lors d'évaluation d'incidence. Les Directions Départementales de l'Essonne et de la

Seine et Marne prennent la parole pour informer que dès lors qu'une manifestation demande autorisation en préfecture et est située à proximité du site Natura 2000, les structures instructrices consultent la structure animatrice pour obtenir un retour sur l'incidence potentielle du projet sur le site.

2. Suivis scientifiques

2.1. Inventaire des odonates au Marais des Rabiers (2021)

Prospections en juillet avec emploi de filet :

▪ 12 espèces recensées sur le site dont :

- Le Caloptéryx vierge : quasi menacé en Ile-de-France,
- L'Orthétrum bleuisant : Vulnérable en IDF ;
- L'Agrion joli : En Danger en IDF ;
- La libellule fauve : dernière donnée datant de 1994.

▪ 4 espèces de papillons observées à vue pendant l'inventaire :

- Le Vulcain (*Vanessa atalanta*)
- La Piéride du navet (*Pieris napi*)
- Le Tristan (*Aphantopus hyperantus*)
- Le Ptérophore blanc (*Pterophorus pentadactylus*)

	Espèce	Liste Rouge Ile de France
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LC
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	NT
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	LC
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LC
Agrion joli	<i>Coenagrion pulcellum</i>	EN
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	LC
Naiade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	LC
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	LC
Orthétrum bleuisant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	VU
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	LC
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	LC

2.2. Inventaire herpétologique à Prunay-sur-Essonne (2021)

Espèces recensées : Crapaud commun (*Bufo bufo*) (écoute), Pontes de grenouille agile (*Rana dalmatina*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), Grenouille verte (*Pelophylax kl. Esculentus*), Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), Orvet fragile (*Anguis fragilis*)

2.3. Populations de Vertigo

En 2021, le rapport faisant la synthèse des données recueillies entre **2013 et 2020** atteste d'une **régression de la population de Vertigo moulinsiana** depuis 2015 et une **raréfaction de l'espèce Vertigo angustior**. La chute des populations correspondrait aux inondations ayant eu lieu sur le site.

Une question est posée : pourquoi réduire la fréquence des inventaires des populations de vertigos à tous les 5 ans si la population a tendance à diminuer ? La réduction des fréquences d'inventaire s'est faite pour des questions de budget : seulement deux personnes sont spécialisées sur les espèces de Vertigos en France mais également puisque cette fréquence avait également été définie comme la fréquence optimale pour permettre aux populations de croître en effectifs. La région confirme que les inventaires prévus comme prioritaires dans le DOCOB seront financés. Une mise à jour du DOCOB pour établir précisément la fréquence d'inventaire de ces espèces est donc primordiale et permettra d'assurer la prise en charge des suivis.

Pour les inventaires piscicoles, l'idée est ici de faire un état des lieux avec les données disponibles (actuellement disponibles avec des IPR réalisés par le SIARCE) puis d'établir, en cas de besoin, un suivi complémentaire qui pourrait être pris en charge par l'animation Natura 2000. La fédération de canoë propose de permettre une descente en canoë pour repérer les sites à inventorier.

2.4. Inventaire des Cordulies à corps fin

Après observation de **18 exuvies et 2 imagos de Cordulie à corps fin** dans 3 secteurs du site Natura 2000, une demande a été faite afin **d'ajouter l'espèce au FSD**. L'état de conservation de la population est « **bon** » en absence de perturbations hydrauliques majeures et/ou anthropiques des berges.

2.5. Inventaire des chiroptères au Marais des Rabiers (2021-2022)

Le protocole d'inventaire chiroptère a été réalisé suivant le protocole du Musée National d'Histoire Naturelle avec l'enregistrement d'ultra-sons émis par les chauves-souris. 2 périodes propices au cycle biologique des espèces ont été retenues : Juillet et Septembre. Sur les 2 ans, 7 espèces de chauves-souris ont pu être inventoriés : la Noctule commune (**NT**), la Pipistrelle commune (**NT**), la Sérotine commune (**VU**), la Noctule de Leisler (**NT**), la Pipistrelle de Khul (**LC**), la Barbastelle (**CR**) et le Murin de Daubenton (**EN**).

2.6. Etat de conservation des milieux ouverts

2021 : **Suivi des pelouses calcaires de sables xériques (6120*) et des dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis (2330)**

Finalisation du protocole CBNBP/MNHN - mai 2021 : mise en œuvre du protocole sur le secteur du **Larris des Boulins** (secteur 1, Buno-Bonnevaux) et aux **Canches** (secteur 6). Mise en place d'une chronologie d'inventaire pour évaluer les sites tous les 4 à 5 ans.

2022 : **Suivi des Landes sèches européennes (HIC 4030)**

Secteur de **Villetard** Sud : Buthiers → état altéré (50/100), seule la *Calluna vulgaris* est présente sur ce site ; Nord : Nanteau sur Essonne état dégradé avec très peu de lande pionnière (40/100).

L'état de conservation des landes du **Larris des Boulins** est quant à lui dans un état dégradé (40/100). Il s'agit du seul site où la mousse cactus (*Campylopus introflexus*) a été observée.

2023 : **Suivi des Landes sèches européennes (HIC 4030)**

L'état de conservation des landes au niveau de Chantambre (Buno-Bonnevaux) varie en fonction de la station : stations 1 et 2 → 55/100 (altéré); station 3 : 40/100 (dégradé).

2.7. Suivi inter-parcs des pollinisateurs

Afin d'améliorer la connaissance des abeilles sauvages sur le territoire francilien, de permettre de mieux caractériser les peuplements d'abeilles sauvages et les relations entre traits de vie et mode de gestion de l'espace, de proposer des pistes de gestion optimisée des milieux, 24 sites sur les 4 parcs naturels d'Ile de France sont étudiés entre mars et septembre, **entre 2022 et 2024**. Un site sur les **Canches** a été choisi. Ainsi, les résultats finaux seront publiés à la fin de l'étude – soit fin 2024 – mais déjà **179 espèces d'abeilles ont été relevées sur la région dont 32 sont à forte patrimonialité**.

3. Communication et mise en réseau

2021: Rédaction de **posts** pour les **journées de sensibilisation** sur la page Facebook et Twitter du Parc (relayés sur la page Twitter de la DRIEE) ; **Communication sur les aides Natura 2000** (contrats) à travers le guide des aides aux communes du Parc et un article dans l'Abeille du Parc

2022 : Publication de la **fiche info n°12** ; Rédaction de 11 posts pour les **jeudis « Faune et Flore du Gâtinais »** sur les pages Facebook et Instagram du Parc ; Rédaction d'un **communiqué de presse** sur la première signature de la charte Natura 2000 par le Conseil Départemental de l'Essonne ; Article dans l'abeille du parc sur **l'actualité du site Natura 2000** ; Point d'information sur Natura 2000 en **Commission Environnement** du Parc le 17 mai 2022.

2023: Publication sur le renouvellement de la **Charte Natura 2000 pour l'Ile de Loisirs de Buthiers** ; Mise à jour du site internet de la DRIEAT Ile-de-France dédié au site HVE.

Les animatrices du site Natura 2000 Haute Vallée de l'Essonne ont pu participer à un certain nombre de réunion avec différents partenaires entre 2021 et 2023. 2 journées ont par exemple été organisées en 2023 : une journée des animateurs Natura 2000 et une journée des élus Natura 2000 – avec comme axe de discussion : la communication autour de Natura 2000 auprès des citoyens.

4. Perspectives 2024

4.1. Animation du site

Démarchage de nouveaux propriétaires pour l'adhésion à des chartes Natura 2000, **sensibilisation** des propriétaires à la démarche Natura 2000 et **accompagnement** des propriétaires. Visite de **sensibilisation en collaboration avec le CNPF** sur le thème « Savoir choisir les arbres à couper, choix des essences et zonages environnementaux ».

La priorité pour l'année 2024 est de **restaurer les habitats de bas-marais alcalins présents sur les marais d'Auxy et de Buthiers** qui sont en cours de fermeture. Les discussions avec **différents acteurs du territoire** (CBN, SIARCE...) seront nécessaires afin de mettre en place des travaux **de déboisement**.

Aucune action de restauration n'est prévue sur les landes en 2024 afin de prioriser la restauration des bas marais alcalins. En cas de retardement de la mise en place des travaux sur les bas-marais, il y aura toujours l'option de reprendre l'enjeu de la restauration des landes dès 2024.

4.2. Suivis scientifiques

Evaluation de l'état de conservation de 4 HIC en milieu ouvert

Un calendrier, élaboré en 2021, donne les secteurs à inventorier chaque année afin de permettre d'inventorier les secteurs tous les 4 à 5 ans. Aucun inventaire n'ayant été réalisé en 2023, il faudra compter au moins 7 jours de terrain pour 2024 afin d'inventorier tous les sites prévus.

En 2024, une formation avec l'OPIE permettra d'évaluer l'état de conservation des pelouses calcaires grâce à des espèces de **rhopalocères et orthoptères** caractéristiques afin de venir en complément de l'évaluation botanique.

4.3. Administratif, veille réglementaire et réseau

Evaluations d'incidences : accompagnements des communes et des particuliers ;

Veille à l'adaptation des plans de gestion, de planification ou d'aménagement... avec les préconisations du DOCOB ;

Relecture du DOCOB dans le cadre d'une révision (notamment sur la priorisation des enjeux/habitats) ;

La Région (représentée par Hélène LOISEAU, chargée de mission Natura 2000) complète que pour la relecture du DOCOB, il faudra voir dans un **premier temps ce qui est modifiable sur le temps de l'animation comme la priorisation des enjeux /objectifs et les actions à mener** - puis ce qui peut être **modifié par une prestation externe** (remise à jour de la cartographie des habitats du site au vu des changements sur le site depuis la rédaction du DOCOB de 2009, études, ...).

La relecture du DOCOB permettra également d'être préparé aux enjeux (notamment phytosanitaires). En cas de demande de vérification ou de changement d'un des points du DOCOB, un mail sera envoyé aux membres du COPIL ou un comité restreint sera convoqué. L'objectif sera de présenter un état des lieux au plus tard au prochain COPIL (début 2025). Le DOCOB du site pourra également inclure la pollution lumineuse, déjà mise en place par le PNR grâce à la trame noire sur son territoire.

Suivi administratif : Demande de financement et demande de paiement, rapport d'activité, contrôles ASP ;

Participation au réseau d'acteurs : COPIL des autres sites Natura 2000 du territoire du Parc ; réunions de cadrage ; rencontres techniques ...

4.4. Communication

Fiche info n°13 pour l'année 2024. Mise à jour des **pages Internet** (PNRGF) et du **site internet** du site Natura 2000 de la HVE ;

Publication des événements de sensibilisation sur les pages **Facebook** et **Instagram** du Parc ;

Relai de la **réunion forestière** dans les communes et par le biais du CNPF ;

Communication sur les **réseaux sociaux** (Facebook et Instagram) des travaux réalisés sur le site ;

Article dans **l'abeille du parc** sur le site Natura 2000 HVE.

4.5. Projets hors Natura 2000

Une parcelle forestière du site Natura 2000 a été retenue pour participer au **projet SONOSYLVA**, réalisé en collaboration avec le MNHN et l'OFB. Ce projet permettra d'identifier les **potentielles perturbations** de la zone Natura 2000 et permettra de sensibiliser le grand public à la diversité acoustique. A la fin de l'expérimentation, de potentiels résultats permettront peut-être même de **définir des espèces (oiseaux, insectes...) présents sur le site**.

Le prochain Comité de pilotage sera programmé début 2025.